



CSE
ZONE DE PRODUCTION
ATLANTIQUE

*À vos côtés,
toute l'année !*



Journal
du CSE Réseau ZPA
Été 2023

Maintenir demain : quelle que soit la vague de déploiement, les agents essaient de tenir aujourd'hui.

COMMENT MAINTENIR DEMAIN ?

LA CONTRE-PROPOSITION DE L'UNSA-FERROVIAIRE AU PROJET MAINTENIR DEMAIN

LIVRET #1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DU SECTEUR MIXTE

L'entreprise a choisi de déployer le programme Maintenir Demain dans les différents Infrapôles lors de trois vagues, malgré l'opposition de l'UNSA-Ferroviaire. La direction a fait le choix de rester sourde à nos alertes. Force est de constater que notre analyse était la bonne.

Seuls l'implication et le professionnalisme des agents permettent d'éviter la bérézina ! Mais pour combien de temps ?

Postes non couverts, désorganisations des équipes, gestion des budgets hasardeuse, responsables d'équipe (REQ) absents du terrain, absence de locaux... ne sont que quelques exemples des dysfonctionnements. L'entreprise, elle, continue sa politique de l'autruche et se complaît dans ses illusions.

L'UNSA-Ferroviaire reste opposée à ce projet et apportera toute l'aide possible aux agents des Infrapôles.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



La mise en place d'Iceguard patine

Concernant l'utilisation du procédé Iceguard pour lutter contre le givre sur les caténaires, le président du CSE a voulu être transparent en reconnaissant que jusqu'à présent, son efficacité n'est pas avérée.

Une nouvelle tentative d'expérimentation aura lieu lors de l'hiver 2023/2024, en réduisant le périmètre et en ne jumelant pas l'opération avec le raclage mécanique.

L'usage du wagon racler n'est pas privilégié par la ZPA, car moins efficace techniquement et « gourmand » en personnels.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est nécessaire que l'entreprise s'assure de l'efficacité du produit pour lutter contre le givre avant de l'utiliser sur le périmètre de la ZPA. Car même si la direction a répondu à un certain nombre d'inquiétudes liées à l'utilisation de ce produit, celui-ci n'est pas sans conséquence pour certains emplois.



Réinternalisation : espoirs déçus

Au moment de l'annonce faite par SNCF Réseau de vouloir réinternaliser des emplois, les espoirs de l'UNSA-Ferroviaire étaient grands.

Hélas, les actions mises en place dans ce projet ne sont pas à la hauteur des besoins et des attentes.

Seulement 46 nouveaux postes sur le périmètre de la ZPA sont concernés en 2023. Ce dispositif n'a pas permis de réaffecter suffisamment d'effectifs sur les opérations « cœur de métier ». Pourtant, les bénéfices de cette démarche pourraient être positifs.



L'UNSA-Ferroviaire a demandé la prolongation de la démarche au-delà de 2023.



Part collective de « La Prime » pas pour tout le monde

Dans les règles d'attribution de « La Prime » pour les agents d'exécution et les agents de maîtrise, ceux qui sont à temps plein doivent toucher à minima 50 euros via leur part collective.

Or, à la suite d'une question posée par l'UNSA-Ferroviaire, nous avons découvert avec stupéfaction que cela n'était pas forcément le cas pour tous nos collègues concernés.

En cette période d'inflation galopante, il est consternant de

constater que l'entreprise ne respecte pas ses propres règles et qu'elle réalise des économies de bouts de chandelle au détriment des cheminotes et cheminots !

S'il est malheureusement trop tard pour corriger la situation 2023, puisque l'entreprise applique les règles lorsque cela l'arrange, l'UNSA-Ferroviaire sera attentive à la campagne 2024.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Nomination d'un médecin au cabinet médical de Bordeaux

Depuis le mois de mai, la situation était des plus compliquée pour les agents de la région Aquitaine Poitou-Charentes avec la démission de deux médecins intervenant sur les sites de Bordeaux, Angoulême, Poitiers et Saintes.

La nomination du docteur VARIN au cabinet médical de Bordeaux est donc une bonne nouvelle pour les agents.



Mais pour l'UNSA-Ferroviaire, l'entreprise ne peut pas ignorer les difficultés rencontrées par le service médical et la problématique liée à son manque d'attractivité. Elle doit prendre des mesures.

Central sous-station : souriez, vous serez écouté

La direction a présenté aux élus une information sur l'enregistrement des communications téléphoniques pour le Central sous-station (CSS) de Toulouse.

Ce projet est mis en place à la suite d'une demande du Bureau d'enquête sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) afin de fournir des éléments dans le cadre d'une enquête en cas d'incident ou d'accident. Il a déjà été déployé dans certains postes d'agents circulation et dans les CSS de Bordeaux et Rennes.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, s'il est normal d'utiliser cet outil dans les cas demandés par le BEA-TT, il est, par contre, inacceptable que les enregistrements puissent être fournis à des exploitants ferroviaires sur simple demande. De même, notre organisation syndicale est opposée à l'utilisation de ces enregistrements dans le cadre de la veille sécurité.



UNSA-Ferroviaire

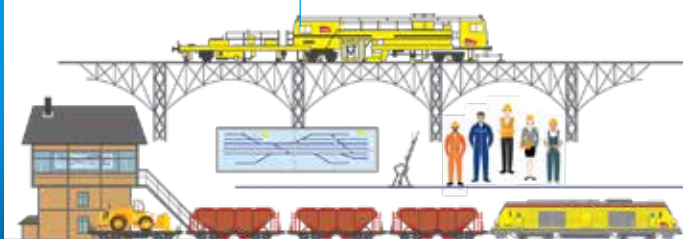
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél :	Prénom	Nom	Mail	Tél :
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

- POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : vallade.ph@unsa-ferroviaire.org
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : sos.harcelement.zpa@gmail.com
- POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org